

Mais M. le Supérieur, vous allez peut-être publier cette lettre parmi vos fleurs de la Charité, or dans ce cas c'est à mon tour de réclamer.

Car un "Premier-Québec" dû à la plume d'un personnage aussi mis en évidence par votre journal coûte très cher et je doute fort que la caisse tout entière de votre revue puisse faire face à ce luxe littéraire. Voilà donc une autre victime devant le public, c'est le rédacteur des *Fleurs de la Charité* qui ne peut payer son correspondant d'Outre-mer, vraiment nous voici en plein journalisme fin de siècle !!

Or, de même que j'ai imploré la pitié de ma patrie pour moi-même, je l'implore aussi pour vous, car c'est vous qui êtes surtout à plaindre.

Les nombreux bienfaiteurs qui nous entourent savent tous le bien que vous faites : le Patronage de Québec est devenu un centre de charité pour la population pauvre, vos trois cents enfants et plus (1) ont besoin de cette générosité toujours croissante, vos réunions de jeunes gens les mettent à l'abri d'une foule de dangers trop connus dans toutes les villes, et vos frères peuvent à peine suffire à la tâche.

J'espère donc que ce premier appel que je fais pour une œuvre canadienne qui m'est si chère sera entendu comme tous les vôtres et que vraiment votre Visiteur aura payé le tirage 2 Vol. No 12 des *Fleurs de la Charité*, et vous pourrez garder son salaire !!!

EMILE PICHÉ, Prêtre,

de la Congr. des Frères de S. Vincent de Paul.

Québec, 21 août 1898.

Les boucles de l'abbé Cochin

Un jour qu'il passait dans la rue, fort pressé de monter en chaire, car un sermon était pour lui le rendez-vous des âmes et il ne voulait pas y arriver en retard, une vieille femme l'arrête en s'écriant :

" Ah ! Monsieur le curé, accordez-moi encore un secours, je suis plus malheureuse que jamais !

— Je vous donnerais volontiers, dit le curé, mais je n'ai plus rien.

(1) Nous avons cette année 335 enfants qui fréquentent notre école.